



l'essentiel du CE Orange France Siège

Ordre du jour Octobre 2016

Déclaration Préalable	1
ASC : Politique, Programme et Budget 2017	1
Emploi des travailleurs handicapés : rapport 2015	2
DMGP : Point d'étape à 6 mois de la mise en œuvre du projet d'évolution	3
DSCD : Evolution du rattachement des activités	3
DCGP : Impact sur l'emploi des salariés suite à la fermeture des réseaux franchisés Mobistore.....	4
Lyon 2020 : incidences sur la localisation des équipes OFS	4
Calendrier prévisionnel 2017	5

Déclaration Préalable

En Janvier 2016, nous nous félicitons de l'arrivée de Monsieur Bousquet et faisons le vœu d'un renouveau du dialogue social. Un dialogue social rénové, qui respecte les instances. Neufs mois se sont écoulés et le bilan du dialogue social est peu probant !

Quelques illustrations

[...]

A l'aube d'un projet de réorganisation important et structurant, il serait grand temps de prendre en considération le rôle des IRP au sein d'OFS et de travailler main dans la main avec nous dans l'intérêt évident de nos salariés.

[...]

Retrouvez l'intégralité de la [déclaration préalable](#)

ASC : Politique, Programme et Budget 2017

✓ Vote

BONNE NOUVELLE !

Le programme proposé par la CFE-CGC se veut simple, transparent, utilisant l'intégralité du budget alloué, dans la continuité du programme existant et toujours avec des frais de gestion les plus bas (1,5%)

Il est construit autour du « Compte Tatou » avec 4 thématiques complémentaires (Noel, Enfance, événementiel et social). Les éventuels reliquats budgétaires pourraient être redistribués lors d'une opération spéciale à définir.

Position de la CFE-CGC

Pour la troisième année consécutive, les élus de la CFE-CGC sont les seuls à proposer un programme ASC dans la lignée des attentes de nos salariés.

Ce programme des ASC a été voté uniquement grâce aux voix de la CFE-CGC, sur la base d'un programme travaillé, proposé et présenté par les seuls élus de la CFE-CGC. Les élus ayant voté contre n'ont proposé aucun autre programme, se contentant de critiquer le programme proposé et conforme à celui en place depuis 2 ans que nos salariés plébiscitent ! Les positions prises par les autres élus du CE ont fait prendre un risque important pour les prestations ASC de tous nos salariés

Vote des élus : **VOTE POUR**

- Pour : 7 [CFE-CGC : 7]
- Abstention : 1 [CFTC : 1]
- Contre : 5 [CFDT : 2, SUD : 2, CGT : 1]

Compte tenu des décisions récentes, les élus CFE-CGC ont mis au vote une résolution pour le versement du budget au prorata de la masse salariale, et non aux effectifs, ce qui est plus favorable pour nos ouvriers-droits.

Vote des élus : **VOTE POUR**

- Pour : 7 [CFE-CGC : 7]
- Contre : 6 [CFDT : 2, SUD : 2, CGT : 1, CFTC : 1]

Emploi des travailleurs handicapés : rapport 2015

✓ Information / Consultation

Le rapport présenté n'intègre pas tous les indicateurs de suivi prévus par l'accord, ce que déplore la commission.

Les chiffres clefs

- 2,9% de salariés handicapés à périmètre OFS (pour 5,38% sur l'UES), pour un objectif de 6%
- Un effort d'embauche notable avec 2 CDD (pour 9 recrutements)
- 15 applicatifs (sur 85 répertoriés) ont le label « accessibilité », sans investissement pour faire progresser le nombre d'applicatifs accessibles.
- Une faible participation des salariés aux sessions « Handicap » organisées

Le sondage salariés

- Taux de participation 22,1%
- Une grande majorité des répondants considère qu'OFS aide à recruter et accueillir des salariés handicapés
- 97% des répondants n'éprouvent pas de gêne à travailler avec une personne handicapée

Analyse de la CFE-CGC

Les élus de la CFE-CGC, conformément à leurs engagements, ont suivi les conclusions rendues par la commission handicap en rendant un avis négatif. Nous déplorons le manque de transparence sur de nombreux indicateurs et les élus de la CFE-CGC, comme la commission handicap, considèrent qu'OFS peut s'engager plus fortement dans une démarche d'aide à l'amélioration de la situation des travailleurs handicapés.

Vote des élus : **AVIS NEGATIF**

- Négatif : 13 [CFE-CGC : 7, CFTC : 1, CFDT : 1, SUD : 2, CGT : 1]

Les élus du CE, par la voix de la commission handicap ont voté une résolution mandatant la commission handicap à suivre la mise en œuvre des préconisations proposées.

Vote des élus : **VOTE POUR**

- Pour : 12 [CFE-CGC : 7, CFDT : 2, SUD : 2, CFTC : 1]
- Contre : 1 [CGT : 1]

DMGP : Point d'étape à 6 mois de la mise en œuvre du projet d'évolution

✓ Information

Suite à la mise en place de la nouvelle organisation DMGP et conformément à la résolution votée au CE de Mars (dans laquelle les élus demandaient un bilan à 6 mois de la mise en œuvre), le bilan est présenté en séance.

Les données « économiques »

- Première simplification des offres : passage de 5 gammes à 3 gammes
- Mise en place trimestrielle d'un baromètre stratégique de satisfaction client
- Construction du budget 2017 en intégrant une vision de Revenu Moyen par foyer
- Mise en place d'un comité Expérience Client multi entité Orange France

Les enjeux humains

- 6 managers formés dans le cadre du renforcement des compétences managériales
- 9 salariés formés sur les compétences marketing (Diapason, storytelling)
- 55 salariés formés sur les compétences projet (agilité)
- 105 salariés formés dans le cadre du renforcement des compétences Digital et Data (Data scientist, langage R et Python, activation des leviers digitaux)
- 5 recrutements réalisés conformément aux prévisions
-

Analyse de la CFE-CGC

Les élus de la CFE-CGC déplorent le retard pris sur les formations des salariés et managers. Par le biais d'une résolution nous demandons que le plan d'action sur la formation soit annexé au PV du CE et qu'un point de suivi de la mise en œuvre de ce plan d'action soit présenté en Janvier 2017.

Les éléments présentés comme « économiques » ne répondent pas aux attentes des élus de la CFE-CGC : on ne voit pas les réels gains économiques de la mise en œuvre de cette nouvelle organisation ni la cohérence entre les mesures de CNPS et les mesures des nouveaux baromètres de satisfaction.

Vote des élus : **AVIS FAVORABLE**

- Pour : 13 [CFDT : 3, SUD : 2, CFTC : 1]

DSCD : Evolution du rattachement des activités

✓ Ouverture d'une réflexion

Le contexte

Suite au départ d'Odile ROUJOL à l'été 2015, Mathieu BELLOIR avait été nommé en intérim pour ces équipes. Matthieu BELLOIR a à son tour quitté ce poste d'intérim en Septembre 2016 laissant une fois de plus les équipes avec un nouvel intérim en la personne de Gaelle LE VU.

Il a donc été confié à Galle LE VU la réflexion sur le choix de rattachement de ces différentes équipes. Les équipes DSCD seront mises au cœur de la réflexion et consultée régulièrement dans le respect des processus IRP.

Analyse de la CFE-CGC

Les élus de la CFE-CGC notent et apprécient l'effort d'anticipation et de partage sur ce dossier. Cependant nous continuons à regretter la situation de ces 75 salariés (4 équipes). Nous resterons vigilants sur la cohérence des propositions de rattachement et sur l'accompagnement individuel de chacun des salariés.

La commission RPS, par une résolution votée en séance, est mandatée pour participer aux Comités de Pilotage et pour suivre la mise en œuvre des actions.

Vote des élus : **AVIS POSITIF**

- Pour : 7 [CFE-CGC : 5, CFTC : 1, CFDT : 1]

DCGP : Impact sur l'emploi des salariés suite à la fermeture des réseaux franchisés Mobistore

✓ Information / consultation

Le contexte

Dans une période très concurrentielle et de baisse de CA, l'optimisation de l'activité commerciale autour des enseignes Orange est apparue comme une nécessité pour la Direction Commerciale : dé-doublonnage des enseignes en donnant priorité au réseau propriétaire (GDT, Boutiques propriétaires, Mobistores,) pour une meilleure compréhension de nos clients. Des discussions ont été engagées avec les franchisés dès Septembre 2015 : revue des contrats, négociation de sortie du réseau, pour aboutir à la résiliation des contrats progressivement et ceux dès fin 2015

Les impacts

18 salariés de notre périmètre, dont l'activité principale ou majeure était en relation étroite avec les franchisés, ont vu leur poste supprimé ou réduit fortement. Des accompagnements individuels ont été mis en œuvre pour compenser les pertes financières (passage de PVV en PVM par exemple) et pour accompagner les salariés dans la prise de nouvelles fonctions au sein du Groupe. A ce jour, seule la moitié des salariés a finalisé cet accompagnement.

Analyse de la CFE-CGC

Il n'y a plus de retour arrière possible dans cette situation. Le dossier a été traité, mais dans le total mépris des IRP qui ont été alertés par des salariés de leur situation. Nous sommes ici dans un délit d'entrave caractérisé que nous ne pouvons que constater et déplorer.

D'autre part, les éléments présentés en séance ne nous permettent pas d'apprécier le bien fondé de la décision stratégique prise unilatéralement par l'entreprise, ni de nous assurer que l'ensemble des salariés aient été traités équitablement. Aucune négociation collective n'a été entamée par la Direction, ce que nous déplorons.

Nous avons donc voté une résolution demandant l'ouverture de négociation pour les salariés et la présentation des données économiques nécessaires pour rendre un avis.

Vote des élus : **AVIS POSITIF**

- Pour : 10 [CFE-CGC : 8, SUD : 2]
- Abstention : 3 [CFDT : 1, FO : 1, CFTC : 1]

Lyon 2020 : incidences sur la localisation des équipes OFS

✓ information

Le projet et ses objectifs

il s'agit de créer sur le site de Lacassagne un ensemble porteur de l'identité du groupe et d'offrir aux salariés un cadre de travail amélioré.

Regrouper sur un même site le plus de service possible devrait faciliter les relations de travail et les coopérations et fédérer les entités implantées à Lyon.

Ce projet tel qu'il est présenté porterait à 12 le nombre de bâtiments libérés dans Lyon à la cible

Nos salariés OFS

Ils sont actuellement positionnés sur les sites de : Gambetta, Vivier Merle, Caluire et Cuire, Villeurbanne Barbisse, Gailleton, Dauphiné, Tour crédit Lyonnais, Danica.

Le macro zoning sera présenté ultérieurement (T1 2017) sur la base des hypothèses GPEC mais de premières pistes de localisation des équipes se dessinent (voir tout le détail dans le document présenté en séance, disponible sur Alfresco)

Analyse de la CFE-CGC

Une mise à jour du dossier présenté nous paraît indispensable ! Des bâtiments impactés par le dossier sont maintenant des bâtiments pérennes et par conséquent les décisions ne sont plus à jour.

Calendrier prévisionnel des CE 2017

26 janvier	20 avril	12 juillet	19 octobre
23 février	18 mai	31 Aout	16 novembre
23 mars	15 juin	21 septembre	7 décembre

Pour retrouver tous les documents présentés en séance  [accédez à Alfresco*](#)

**l'accès à la base Alfresco est réservé à nos adhérents*

Prochaine Réunion du CE Orange France Siège : 25 novembre 2016

Vos
représentants
CFE-CGC
Orange
au CE
Orange
France Siège

Élus CFE-CGC

- Laurence CLOIX – 06 42 30 19 46
- André LECOUBLE – 06 32 95 87 13
- Franca LOSTYS – 06 70 40 82 24
- Xavier PODEVIN – 06 87 60 86 75
- Christophe RABIER – 06 72 95 72 57
- Laurence DALBOUSSIÈRE – 06 30 55 59 97
- Marie-Annick PITALLIER – 06 74 00 70 42
- Philippe BESSINE – 06 72 08 04 31
- Anne LEFRANS – 06 07 95 00 09
- Fatima HAMADI – 06 73 71 94 33
- Catherine REYDY – 06 76 41 01 20

Représentant syndical

- Kathleen BEAUDE – 06 72 91 50 54

Commissions

- Formation Professionnelle : Christophe RABIER
- Activités Sociales et Culturelles : Laurence CLOIX
- Economie & Evolutions des marchés : Christophe RABIER
- Aide au logement : Anne LEFRANS
- Risques Psycho Sociaux : Marie-Annick PITALLIER
- Restauration : André LECOUBLE

Membres du bureau

- Secrétaire : Xavier PODEVIN
- Trésorier : André LECOUBLE
- Secrétaire Adjointe : Laurence DALBOUSSIÈRE

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/orange-france-siege>
CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15